

La Semaine Religieuse

DE
Québec

VOL. XIX

Québec, 1 juin 1907

No 42

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

SOMMAIRE

— o —
Calendrier, 657. — Les Quarante-Heures de la semaine, 657. — Apostolat de la prière, 658. — L'Action sociale catholique, 659. — Cérémonie religieuse, 661. — Funérailles d'une vénérable octogénaire, 662. — Les recettes de la Propagation de la Foi, 663. — Nécrologie, 664. — Communion des malades, 664. — Notre-Dame du Très Saint Sacrement, 664. — La Sainte Maison de Lorette, 664. — Le christianisme en Chine, 665. — Au Japon, 665. — L'Aumônerie militaire en Angleterre, 665. — Belles âmes et bons cœurs, 667. — Bibliographie, 670. — Jérusalem et tout l'Orient Chrétien, 672.

Calendrier

— o —

| | | | |
|---|-------|---|--|
| 2 | Dim. | b | Dim. dans l'oct. Sclemnité de la FETE-DIEU , <i>Kyr.</i> 2 ^d ton. II Vép. mém. du dim. seulement. Procession dehors. |
| 3 | Lundi | b | De l'octave. |
| 4 | Mardi | b | S. François Caracciolo, confesseur. |
| 5 | Merc. | r | S. Boniface, évêque et martyr. |
| 6 | Jeu | b | Octave de la Fête-Dieu. |
| 7 | Vend. | b | SACRE-CŒUR DE JESUS , <i>dbl.</i> 1 <i>cl.</i> |
| 8 | Samd. | b | Notre-Dame Auxiliatrice, <i>dbl. maj.</i> (24 mai.) |

Les Quarante-Heures de la semaine

— o —
2 juin, Hospice Saint-Charles, Québec. — 3, Sainte-Emmèlie. — 4, Sainte-Julie. — 5, Saint-Odilon. — 7, Chapelle Notre-Dame de Lourdes, Québec.

Apostolat de la prière

— o —

Intention générale pour juin 1907 : *La diffusion de l'Eucharistie par l'Apostolat de la prière.*

L'Apostolat de la prière, dès ses premières années, a propagé de tout son pouvoir le culte de la Sainte Eucharistie. Il a pour but d'unir les supplications et les actes de vertu de tous les chrétiens aux prières et aux mérites du Cœur de Celui qui s'immole continuellement sur l'autel. Le Cœur de Jésus dans l'Eucharistie a donc toujours été l'intermédiaire, le modèle, le soutien des millions de fidèles qui prient chaque jour à la même intention. C'est à la messe, à la table de communion que nos associés puisent la force de se dévouer, corps et âme, au triomphe du divin Roi. Aussi la Communion Réparatrice est-elle devenue le troisième degré de notre Œuvre et son couronnement. C'est là que doivent tendre tous les désirs, tous les efforts. Des associés de l'Apostolat qui n'auraient pas un amour intense, actif, généreux pour la Sainte Eucharistie, cela ne se conçoit pas !

Mais, bien qu'il suffise d'une Communion hebdomadaire ou même mensuelle pour gagner les indulgences de la Communion Réparatrice, il ne s'ensuit pas que nos associés ne puissent et ne doivent faire plus. Nous savons que la plupart ne se contentent pas de ce *minimum*, que nos zélateurs et zélatrices par exemple sont des habitués fidèles du Saint Sacrifice et de la Sainte Table. Comment en effet uniraient-ils plus intimement leurs prières, leurs œuvres et leurs souffrances aux intentions du Cœur Sacré, que par la communion, qui est l'union la plus intime possible entre l'âme et son Dieu ?

Cependant le nouveau décret du Saint-Siège sur la Communion fréquente et quotidienne doit inspirer à nos associés, tout particulièrement à nos zélateurs et zélatrices, un redoublement de ferveur envers l'Eucharistie. Et c'est précisément la pratique de l'Apostolat qui leur donnera l'occasion et le moyen de répondre aux désirs du Saint-Père. La communion mensuelle étant un acheminement à la réception plus fréquente du Corps de Notre-Seigneur, que les zélateurs travaillent avec plus d'ardeur que jamais à lui recruter des adhérents.

Mais qu'ils ne considèrent pas ce résultat comme le terme de leurs efforts ; qu'ils tâchent avec prudence, mais sans faiblesse, d'amener les associés de leur dizaine à la communion hebdomadaire d'abord, puis, si c'est possible, à la communion quotidienne (1). Il leur sera évidemment nécessaire de donner l'exemple et de prouver l'excellence de cette pratique par la transformation qu'elle opérera en eux. Si une zélatrice se montre plus douce, plus discrète, plus charitable, plus dévouée, depuis qu'elle s'approche chaque jour de la Sainte Table, elle attirera bien des âmes à sa suite par son exemple, qui aura encore plus d'autorité que ses paroles.

Voilà le nouveau champ d'action que le Saint-Père, que le Cœur de Jésus ouvre au zèle de tous ceux qui veulent hâter par l'Apostolat de la prière l'avènement du règne de Dieu. A nous de répondre à cet appel !

PRIÈRE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de MARIE, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel. Je vous les offre, en particulier, pour que les associés et zélateurs de l'Apostolat travaillent à propager l'amour de la sainte Eucharistie.

Résolution apostolique : Conseiller et pratiquer la Communion fréquente, même quotidienne, quand elle est possible.

L'action sociale catholique

Oa nous communique les extraits suivants d'une lettre dont l'importance n'échappera à personne :

« Il y a longtemps que je veux vous remercier de la bonne pensée que vous avez eue de m'envoyer le beau et réconfor-

(1) Nous sommes heureux de constater que, depuis de longues années déjà, la Notice officielle sur la Communion Réparatrice contient ces paroles qu'on pourrait croire postérieures au décret de 1906 : « Si le *minimum* du 3^{me} degré est une communion mensuelle ou même hebdomadaire, son esprit pousse à multiplier le plus possible ces communions. La communion *fréquente* et même *quotidienne*. . . , tel est le désir de la sainte Eglise, exprimé par le Concile de Trente. »

tant mandement de S. G. Monseigneur l'Archevêque de Québec.

« Vous ne sauriez croire combien la lecture de ce mandement m'a fait de bien au cœur. Il répond à un besoin urgent, peut-être le plus pressant, de notre état social. Il y a longtemps que je souhaitais une parole épiscopale comme celle-ci. Le développement intense des préoccupations matérielles, le contact protestant, l'affaiblissement de l'esprit public et du devoir social, étaient en train de nous faire perdre le sens de l'action catholique dans la société. Nous étions en voie de devenir une agglomération d'individus, ayant une morale et une pratique religieuses chacun pour soi, mais sans vie et sans action religieuses sociales. C'est ce qui explique ce contraste scandaleux qui existe chez nous entre la conscience individuelle et la conscience publique. Or, quand une société n'a plus de vie religieuse publique, la religion des individus dégénère rapidement. Et comme chez nous, plus peut-être que pour tout autre peuple contemporain, l'existence nationale est inséparable de la vie religieuse, nous sommes menacés à la fois comme Canadiens-Français et comme catholiques par cet engourdissement de la conscience publique.

« J'espère que la grande parole de Mgr Bégin produira des fruits sérieux et durables. . . »

L'événement canadien le plus considérable depuis bien longtemps et qui a vivement réjoui toute la partie saine de la population, c'est l'élan donné récemment à l'Action sociale catholique par S. G. l'Archevêque de Québec. Dans une magnifique lettre pastorale, Sa Grandeur expose la nécessité, le but et les moyens d'action de l'œuvre admirable dont Elle prend si opportunément l'initiative et qui est certainement appelée à sauver notre pays des grands dangers qui le menacent déjà.

A part le groupement de toutes les forces catholiques, Sa Grandeur désire organiser une œuvre puissante de bonne presse, si importante ou même si indispensable dans la lutte actuelle du bien contre le mal. Par suite, il est probable que sous peu un *journal quotidien* sincèrement catholique et indépendant de tout parti politique sera fondé à Québec.

A la tête de la grande œuvre, Mgr Bégin a placé un de ses prêtres les plus distingués et les plus capables à coup sûr de

mener à bonne fin l'exécution du vaste projet : M. l'abbé Eugène Roy, ci-devant curé de la paroisse Jacques-Cartier. Ce choix heureux ne manque pas d'inspirer confiance à tous ceux qui applaudissent à la splendide entreprise et font pour son succès les vœux les plus ardents.

(*Messenger canadien du Sacré-Cœur.*)

Tout le monde a lu la lettre pastorale de Sa Grandeur Monseigneur L.-N. Bégin, Archevêque de Québec, sur l'« ACTION SOCIALE CATHOLIQUE ET EN PARTICULIER SUR L'ŒUVRE DE LA PRESSE CATHOLIQUE.

Il est impossible de prédire quelle immense influence, pour la droite direction des idées chez les Canadiens catholiques, auront ces lignes écrites dans un temps si opportun, au moment où le besoin des lectures saines et sérieuses devient si impérieux, et si nécessaire, et pourtant—il faut bien le dire—si peu respecté.

Honneur et reconnaissance à notre digne Archevêque !

(*Messenger de Sainte-Anne.*)

Aujourd'hui, nous avons le bonheur de saluer une organisation destinée à sauvegarder l'intégrité de notre foi religieuse et à protéger nos intérêts nationaux : c'est l'*Action Sociale Catholique*, établie dans le diocèse de Québec, par Mgr Bégin. La direction en est confiée à un prêtre, dont le zèle et l'éloquence sont bien connus, M. l'abbé Paul-Eugène Roy, qui s'occupera aussi de l'*Œuvre de la Presse catholique*.

C'est de Québec que devait partir le mouvement d'organisation sociale que nous attendions tous. Québec, avec ses nobles institutions, avec ses savants, ses artistes, ses orateurs et ses écrivains, est bien la tête du Canada français et catholique ; à Québec et à son plus illustre représentant de nous donner le mot d'ordre pour nous unir et nous orienter dans la lutte.

(*Ami du Foyer, Saint-Boniface.*)

Cérémonie religieuse

— o —

A l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang, mardi, le 14 mai, après avoir célébré la sainte messe et fait le sermon de circonstance,

monsieur l'abbé T.-G. Rouleau, principal de l'École Normale Laval, a reçu les vœux de cinq novices à l'Hôtel-Dieu, et il a imposé le saint habit à trois postulantes.

Les nouvelles professes sont les Révérendes Mères :

Léona Turgeon, en religion Saint-Benoît (Québec); Lydia Rouleau, en religion Saint-François de Sales (Saint-Laurent, Isle d'Orléans); Philomène Gagnon, en religion Sainte-Agathe de Jésus (Notre-Dame de Lévis); Germaine Mathieu, en religion Sainte-Philomène (Ange-Gardien); Angéline Saint-Pierre, en religion Sainte-Marguerite (Saint-Cyrille de l'Islet).

Les trois novices sont les Révérendes Mères :

Laure Audette, en religion Saint-Jean de la Croix (Québec); Jeanne Blouin, en religion Saint-Anselme (Québec); Alvina Paradis, en religion Sainte-Geneviève (Saint-Raymond).

Plusieurs membres du clergé assistaient à la cérémonie, et l'église était remplie de fidèles.

Funérailles d'une vénérable octogénaire

ANCIENNE SUPÉRIEURE DE L'HÔTEL-DIEU DU PRÉCIEUX-SANG

— o —

Vendredi, le 24 mai, Mgr C.-A. Marois, vicaire-général et protonotaire apostolique, présidait au service funèbre et à l'inhumation de la révérende Mère Eléonore Rochette, dite de Saint-Roch, ancienne supérieure de l'Hôtel-Dieu, pieusement décédée après quatre jours de maladie, le 22 mai, à 7½ heures du matin. — Elle était âgée de 81 ans et 5 mois, et elle avait vécu en religion 60 ans et 4 mois, ayant été en diverses fois neuf ans supérieure.

Mgr Marois avait pour diacre et sous-diacre MM. les abbés A. Faucher, aumônier de l'Hôtel-Dieu, et Frs Pelletier, du séminaire de Québec. Plusieurs membres du clergé assistaient à la cérémonie, entre autres Mgr F. Faguy, curé de Notre-Dame de Québec, MM. les abbés C.-F. Cloutier, aumônier de l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur, Joseph Dion, A. Têtu, aumônier de l'Académie commerciale, et W. Plaisance, curé de Cap-Santé.

La vénérable défunte est universellement regrettée de sa famille religieuse, à cause des admirables vertus dont elle a toujours été un vivant exemple, de l'amabilité de son caractère

et des services importants qu'elle a rendus à sa communauté.

Elle a conservé jusqu'à la fin le litre usage de toutes ses facultés ; et dans la semaine même qui a précédé sa mort, elle s'était appliquée à la couture comme une jeune religieuse, habituée qu'elle était, par esprit de pauvreté, à mettre à profit chacun de ses instants.

R. I. P.

Les recettes de la Propagation de la Foi

— o —

Nous lisons dans les « Annales de la Propagation de la Foi » du mois de mai :

En 1905, les recettes de l'Œuvre de la Propagation de la Foi s'étaient élevées à 6.497.697 fr. 01. Elles n'ont été, en 1906, que de 6.403.958 fr. 64. C'est donc, pour l'exercice courant, une diminution de 93.738 fr. 37.

La crise douloureuse que traverse l'Eglise de France pouvait nous faire craindre une diminution beaucoup plus forte, et nous ne pouvons que remercier la divine Providence, qui nous a permis d'atteindre un chiffre supérieur même à celui des recettes effectuées en 1903.

En comparant pays par pays les offrandes de 1905 et de 1906, nous constatons avec joie que, presque partout, l'Œuvre s'est développée ou maintenue. Aux Etats-Unis, l'augmentation est même sensible et nous pouvons saluer le jour prochain où la grande République atteindra son premier million pour le budget de l'apostolat. Ce résultat consolant, nous le devons à la protection de l'épiscopat, au zèle admirable du clergé, en particulier des prêtres qu'il nous a été donné de voir et de remercier l'année dernière au siège de l'Œuvre, et à l'activité intelligente de notre délégué, M. Freri.

L'action bienfaisante de nos délégués, nous aimons aussi à la signaler à la reconnaissance de nos chers associés, au Mexique, au Chili, dans la république Argentine. Dans ces différentes nations, les prêtres des Missions Africaines, les Lazaristes, les Pères Blancs établissent l'Œuvre et ses dizaines, et travaillent à la faire connaître et aimer.

Ce qui nous touche profondément aussi, en étudiant le tableau de nos recettes, c'est de voir apparaître plus nombreux

sur nos listes les noms d'églises que nos offrandes ont contribué à créer en Asie, en Afrique, en Océanie. Les néophytes ont prélevé sur leur pauvreté des sommes minimales sans doute, mais si glorieuses aux yeux de Dieu !

—♦♦—

Nécrologie

—○—

M. l'abbé J.-Honorat Hudon, ancien curé de Saint-Léonard (Portneuf), décédé le 29 mai, dans la quarantième année de son âge, était membre de la société Saint-Joseph. Ses funérailles ont eu lieu à Saint-Léonard, aujourd'hui 1^{er} juin.

LIONEL LINDSAY, ptre.

Secrétaire.

Communion des malades

—○—

Le 16 novembre 1906, la Sacrée Congrégation des Rites a déclaré que le prêtre, en donnant la sainte communion à un malade, doit toujours dire : *Misereatur tui*, etc., soit qu'il communique en forme de viatique, soit qu'il communique par dévotion ou encore pour satisfaire au précepte de la communion pascale.

Pendant si le prêtre donnait la sainte communion à un malade pendant une messe célébrée dans la chambre ou à proximité de la chambre de celui-ci, il devrait dire : *Misereatur vestri*, etc.

—✠—

« Notre-Dame du Très Saint Sacrement »

—○—

Sa Sainteté Pie X vient de consacrer, par un acte de sa suprême autorité, le titre de « Notre-Dame du Très Saint Sacrement » que la piété du clergé et du peuple catholique donnait déjà depuis longtemps à la Bienheureuse Vierge Marie.

Il a même attaché une indulgence de 300 jours, applicable aux âmes du purgatoire, à chaque récitation de la belle prière qui suit :

« O Vierge Marie, Notre-Dame du Très Saint Sacrement, gloire du peuple chrétien, joie de l'Eglise universelle, salut du monde, priez pour nous et réveillez chez tous les fidèles la dévotion envers la Très Sainte Eucharistie, afin qu'ils deviennent dignes de la recevoir tous les jours. »

(Décret de la S. C. des Indulgences, 23 janvier 1907.)

La Sainte Maison de Lorette

— o —

Mgr Fallocci Pulignani, auteur du livre sur les fresques de Gubbio — qui se rapportent à la Maison de Lorette — a reçu de Mgr de Lai, secrétaire du Concile, une lettre que celui-ci lui envoie au nom du Saint-Père.

« Le Pape, dit Mgr de Lai, approuve hautement et bénit les études de l'auteur pour la défense d'une tradition vénérée depuis tant de siècles, si chère à l'Eglise et à la piété des fidèles, et si étroitement liée au célèbre sanctuaire. »

(*La Croix*, de Paris)

Le christianisme en Chine

— o —

Du journal *l'Echo de Chine*, de source chinoise :

La Cour a désigné Se-Ou-Ting Fang, ancien vice-ministre de la Justice, à titre de commissaire impérial et envoyé plénipotentiaire auprès du Souverain Pontife, à Rome.

Se-Ou-Ting Fang traitera directement avec la Cour pontificale au sujet de la réglementation de la propagation de la doctrine chrétienne en Chine, et du *modus vivendi* à accorder aux missionnaires catholiques.

La Cour aurait ordonné, dit ce même journal, à tous les gouverneurs des provinces de lui recommander les fonctionnaires bien au courant des affaires de la religion chrétienne touchant les catholiques et les protestants.

La Cour aurait ordonné télégraphiquement à Se-Tchang-Tche Tong, vice-roi des Deux-Hou, de faire rédiger, le plus tôt possible, des règlements relativement à la question des missionnaires étrangers en Chine.

Au Japon

— o —

Depuis la mission qu'est allé remplir au Japon Mgr O'Connell, alors évêque de Portland, les dépêches ont parlé souvent d'événements religieux plus ou moins étonnants qui se seraient passés en ce pays de l'Extrême-Orient. M. Laflamme, directeur de la *Tribune* (Woonsocket, R. I.), a voulu savoir ce qu'il y a

de vrai dans ces nouvelles, et en a écrit au R. P. Ferrand, missionnaire français à Tokio, et que nous avons vu à Québec en ces dernières années. Voici quelques-unes des déclarations contenues dans la réponse du P. Ferrand, datée du 3 avril dernier :

1°. Monseigneur O'Connell n'a jamais eu à demander la construction d'une église dans la capitale du Japon, puisqu'il y en a déjà six depuis longtemps.

2°. Le terrain que l'« admirateur japonais » du Pape a donné aux missionnaires est un terrain situé très loin de Tokio ; c'est une petite montagne qui ne peut servir absolument à rien ; et le terrain en question a été refusé par la mission, qui ne pouvait pas se charger des impôts d'une colline ne servant à aucun usage. C'est tout simplement une ironique fumisterie.

3°. On sait, par la voix des journaux, que les Pères Jésuites doivent venir au Japon. A la date où je vous écris, aucun avis sur ce sujet n'a été encore envoyé ni par Rome ni par la Compagnie de Jésus à aucun évêque du Japon.

4°. Nous doutons fort que les Pères Jésuites puissent créer à Tokio une université centrale catholique ; toutefois, nous désirons de toute notre âme qu'ils y réussissent pleinement.

5°. Nous n'avons jamais entendu dire qu'il y ait eu jusqu'ici en Europe des étudiants japonais appartenant à cet ordre religieux.

6°. L'ambassadeur français à Tokio ne s'est jamais dit le délégué spécial du Pape pour transiger toutes les affaires de l'Eglise, et jamais nous n'avons à recourir à lui pour ces questions.

L'Aumônerie militaire en Angleterre

Un de nos abonnés (dit l'*Univers*) nous adresse les intéressantes observations que voici :

Au lendemain du désastre de l'*Téna*, survenu deux jours seulement après le débarquement brutal des aumôniers de la flotte, on ne peut s'empêcher de comparer ce qui se passe chez nous avec la manière dont nos amis de l'entente cordiale comprennent les choses religieuses.

Je ne parle pas de leur armée, qui est pourvue d'aumôniers protestants et catholiques, non seulement dans les colonies, mais en Angleterre même : mais de la flotte, qui compte 136 aumôniers ou « chapelains » protestants inscrits dans l'Annuaire et prenant rang avec les officiers.

Les marins catholiques ne sont pas plus négligés que leurs camarades protestants. Tout récemment, les évêques catholiques anglais et irlandais, appuyés par les amiraux, ont réclamé

contre l'insuffisance du nombre des aumôniers. Ils ont même menacé de faire publier qu'ils interdisaient aux catholiques de s'engager dans la flotte tant qu'il n'y aurait pas d'aumôniers à bord ; et l'Angleterre, faisant droit à leurs réclamations, a décidé de placer des aumôniers catholiques partout où le nombre des marins l'exigerait. Tout bateau au-dessus de trois cents hommes doit être pourvu d'un chapelain. De ce fait vingt-deux aumôniers catholiques sont à la solde de la protestante Angleterre, sous la direction de l'archevêque de Westminster qui est leur supérieur immédiat. Il y en a à Portsmouth, Devonport, Chatam, Malte, en Chine. D'autres sont en escadre.

Mais il y a plus. On ne compte pas moins de 130 (cent trente) prêtres qui, sans être chapelains, reçoivent des allocations pour s'occuper des marins dans les différents ports.

(Ces chiffres sont tirés de l'Ordo anglais.)

Voilà pourquoi les mères irlandaises bénissent le gouvernement hérétique à qui elles confient leurs enfants, tandis que le nôtre ne peut attendre, des mères françaises, que la malédiction !

—♦♦♦—

Belles âmes et bons cœurs

— o —

Un jour que j'étais seul chez moi, songeant en mon gîte, comme le lièvre de La Fontaine, j'entendis sonner à une petite porte réservée aux visites de mes jeunes amis. J'allai ouvrir moi-même, suivant mon habitude, et je me trouvai en face d'un garçon de 18 à 19 ans, en tenue de travail, très mal vêtu des pieds à la tête, à peu près comme un mécanicien ou un chauffeur qui descend de sa locomotive. Il me tendit sa main pas très propre, et voyant mon hésitation à la prendre, il me dit avec un fort accent bourguignon :

— Vous ne me reconnaissez donc point ?

— Pas complètement, je vous l'avoue.

— Eh bien ! moi, je vous reconnais, quoique vous soyez changé pas mal depuis quatre ou cinq ans que je ne vous ai point vu. Voyons, regardez-moi bien : est-ce que ma tête ne vous dit rien ? Avez-vous oublié le catéchisme de Saint-Thomas d'Aquin et la rue de Babylone où vous veniez voir ma mère ?

— Henri, m'écriai-je en le reconnaissant tout à coup, c'est toi, mon enfant ?

Et, me prenant à bras-le-corps, il m'appliqua sur chaque joue un gros baiser de nourrice que je lui rendis de tout mon cœur.

Henri était un de nos meilleurs enfants du catéchisme, fils d'un brave gardien de la paix du quartier et, par conséquent, élève de l'école laïque. Il avait fait une excellente première communion, était entré au Patronage des Frères et avait quitté Paris quelque temps après, pour suivre ses parents en Bourgogne. Pendant un an ou deux il m'avait donné de ses nouvelles : puis le temps avait fait des siennes, et nous nous étions perdus de vue. Comment donc aurais-je pu reconnaître du premier coup d'œil, dans ce bon gros paysan bourguignon, le Parisien espiègle et déluré d'autrefois ? la métamorphose était complète.

— Te voilà donc redevenu Parisien ?

— Ça me fait cet effet-là, puisque vous me voyez chez vous, fit-il d'un ton goguenard.

— Et tes parents ?

— Mes parents sont restés au pays. Je n'avais pas assez d'ouvrage dans les champs et ils m'ont envoyé ici pour gagner ma vie.

— Es-tu placé ?

— Pour ça oui. Je suis palefrenier dans une grande écurie, où j'gagne cinq francs par jour.

— Cinq francs, c'est très joli. Et où loges-tu ?

— Eh bien, chez ma sœur donc !

— Ah ! tu as une sœur ?

— Ça vous étonne ? Elle est mariée à Paris, ma sœur ; je demeure et je mange chez elle.

— Tu lui paies pension ?

— Pas du tout.

— Comment pas du tout ?

— Je fais mieux que ça, je lui donne tout ce que j'gagne.

— Tout ! c'est très bien et tu es un brave garçon. Mais comment fais-tu pour ton linge, tes chaussures, tes vêtements ?

— Comment, ce qu'fais ? c'est pas malaisé à deviner. Quand j'ai besoin de quéqu'chose je dis à ma sœur : Ma sœur, j'ai besoin de quéqu'chose. — Bon, qu'elle me dit, de quoi qu'tas

besoin ? Je lui dis et elle me l'achète. Vous voyez que c'est simple.

— Très simple, en effet, et tout à fait charmant. Et ton argent de poche ?

— Mon argent de poche ? je m'en passe ; ou bien si, par hasard, j'ai envie de vingt sous, je lui dis : Ma sœur, j'ai envie de vingt sous. — T'as envie de vingt sous ? qu'elle me dit : eh bien, v'là vingt sous. C'est pas plus malin que ça !

J'admiraïs, en l'écoutant, la naïveté de ce brave garçon, son bon sens et son bon cœur, et je m'amusais fort de ce mélange de gaieté un peu moqueuse et de bonhomie campagnarde, de blague parisienne et de rondeur bourguignonne, qui donnait un cachet si original à tout ce qu'il disait. Je me réjouissais surtout de retrouver, gravés dans son cœur et mis en pratique dans sa vie, les sentiments de famille, de justice et de dévouement que nos jeunes gens chrétiens de Paris observent pour la plupart avec une si touchante simplicité.

Restait la question religieuse que je ne pouvais passer sous silence.

— Es-tu libre, le dimanche ?

— Ah ! ça non ; c'est embêtant... mais avec les chevaux faut pas y songer.

— Alors, tu ne vas pas à la messe ?

— Comment, je ne vas pas à la messe ! J'y vas tout comme vous. Je file entre deux ouvrages ; j'attrape une petite messe et je reviens au galop.

— Comment fais-tu pour t'habiller ?

— Je ne m'habille pas, j'y vais comme je suis.

— Comme tu es en ce moment ?

— Bien sûr. Est-ce que je vous dégoûte ?

— Je ne dis pas cela, mais...

— Est-ce que, si je reviens chez vous en habit de travail comme à cette heure, vous me mettez à la porte ?

— Certainement non !

— Eh bien ! alors, qu'est-ce que vous avez à dire ? Croyez-vous que le bon Dieu, qui vaut cent fois, mille fois mieux que tout ce qu'il y a de bon, est plus difficile que vous ? Je vais à l'église comme je peux, ça ne vaut-il pas mieux que de ne pas y aller du tout ? Il regarde pas aux habits, lui, ni à la figure,

ni aux mains, il regarde à l'âme, et je suis bien sûr qu'il aime mieux une âme propre avec des mains sales, que des mains propres avec une âme sale... Mais qu'est-ce que vous avez donc ! pourquoi que vous me regardez comme ça sans rien dire ? Est-ce que je vous ai fait de la peine ? On dirait que vous allez pleurer. Si je vous ai offensé, il faut me pardonner, je ne l'ai point fait par malice, pour sûr ; car, voyez-vous, je vous aime quasiment comme mon père.

Pour toute réponse, je l'embrassai avec une vive émotion. J'étais tenté de baiser ses pauvres vêtements sales, ses mains noircies par son grossier travail, et je redisais en moi-même la parole ineffable du Sauveur : « Je vous rends grâce, ô mon Père, Dieu du ciel et de la terre, parce que vous avez caché ces choses aux savants et aux sages, et que vous les avez révélées aux tout petits. » Ce pauvre garçon d'écurie était de la famille de saint Benoît Labre, de saint François d'Assise, des pêcheurs de Galilée devenus les apôtres de Jésus-Christ, et je bénis Dieu de la leçon d'humilité qu'il m'avait donnée par la bouche de mon cher petit visiteur.

C'est ainsi qu'après m'avoir embrassé, remercié, *collé* en forme pendant notre court entretien, cet enfant de Paris, revenu de Bourgogne, finit par m'édifier jusqu'aux larmes, et qu'il me rendit en une fois toutes les leçons de doctrine et de charité chrétienne que j'avais pu lui donner pendant une année de catéchisme.

A. DE SÉGUR.

Bibliographie

— *L'Ordre naturel et Dieu*. Etude critique de la théorie moniste du docteur L. Buchner, sur les principes de l'ordre naturel de l'univers, et réfutation de *Force et Matière*, par Alfred Tanguy. 1 vol. in-8° raisin. Prix : 4 fr. 50 ; *franco* : 5 fr. Librairie Bloud et Cie, 4, rue Madame, Paris (VI).

« Illustrissime Seigneur, je suis heureux d'avoir, par ordre du Saint-Père, à remercier votre Illustrissime Seigneurie du courtois et filial présent qu'elle a fait à Sa Sainteté de son ouvrage, récemment publié sous ce titre : *L'Ordre naturel et Dieu*.

« Sa Sainteté a toujours en mémoire les exhortations qu'Elle

a, plus d'une fois, adressées à la classe instruite des fidèles, pour l'engager à combattre le matérialisme contemporain qui n'est pas seulement une plaie de notre époque, mais encore une source, aussi féconde que troublée, des plus funestes maux.

« C'est, en conséquence, avec la plus vive satisfaction que Sa Sainteté a vu le volume de Votre Seigneurie, et le zèle qu'elle a mis à confondre un écrit aussi dangereux que répandu.

« L'Auguste Pontife forme des vœux ardents pour le succès et la diffusion de l'ouvrage de Votre Seigneurie, et l'engageant à poursuivre avec une ardeur croissante la défense de la Vérité Catholique, vous envoie de tout cœur la bénédiction apostolique.

« Je saisis volontiers cette occasion pour vous adresser, avec mes personnelles félicitations, mes remerciements particuliers sur l'exemplaire que vous m'avez si gracieusement offert et vous assurer de mes sentiments de bien sincère estime en laquelle je tiens votre Illustrissime Seigneurie dont je suis le serviteur. »

(Lettre de S. E. le Cardinal *Merry del Val* à l'auteur en date du 9 juin 1906.)

— *La Théorie et la Pratique des Projections*, par G. MICHEL COISSAC, rédacteur en chef du *Fascinateur*, directeur du service des projections à la Maison de la Bonne Presse. Un vol. in-8° de 700 pages, avec plus de 400 gravures. Prix : broché, 7 fr. 50 ; port, 0 fr. 60. Paris, 5, rue Bayard, VIII*.

Voilà un excellent livre ; tous nos lecteurs qui s'intéressent aux projections seront heureux de le posséder et de le lire. C'est le livre de chevet de la projection, et nous ne pouvons mieux faire que de résumer la matière qui y est contenue. L'ouvrage se divise en dix parties principales.

Après un préambule intéressant sur la lanterne magique et l'histoire des projections, l'auteur étudie en 1^{re} lieu la question théorique de la formation des images et le système optique qui constitue la pièce essentielle et fondamentale de tout appareil. La 2^e partie traite des appareils de projections et de leurs accessoires. Les différents modes d'éclairage sont exposés dans la 3^e partie avec leurs avantages et leurs inconvénients respectifs. La 4^e partie est celle que l'auteur a traitée avec le plus grand

soin : elle s'occupe des vues et tableaux de projections. L'auteur y a mis toute sa compétence personnelle. La 5^e partie s'occupe de la séance elle-même ; la 6^e étudie les effets de fondants ; avec les projections animées et le cinématographe (7^e partie), les projections stéréoscopées et panoramiques (8^e partie), les projections scientifiques (9^e partie), et un chapitre sur les ombres chinoises (10^e partie), nous avons un tout complet. Tel est le résumé de cet ouvrage, le plus documenté qui ait été écrit sur la matière. Nous ne saurions trop le recommander à tous ceux qui s'intéressent aux projections. Ajoutons qu'au point de vue typographique l'ouvrage est irréprochable, que tous les instruments y sont merveilleusement décrits, qu'il est illustré de 400 figures et phototypies.

Jérusalem et tout l'Orient chrétien

Le XVI^e Pèlerinage Saint-Louis aux Lieux-Saints s'est accompli avec toute la liberté religieuse dont on jouit en ce moment chez les Turcs, et que l'on ne rencontre plus dans tous les pays chrétiens. Il y eut des processions et de magnifiques cérémonies à Nazareth, à Bethléem et à Jérusalem. Tout se passa avec ordre et piété à la grande édification des chrétiens du pays et même des musulmans. Une dizaine de Canadiens ont pris part à ce pèlerinage.

Messieurs les Professeurs, les Etudiants et leurs familles ne seront point privés du bonheur que viennent de goûter les heureux pèlerins qui reviennent de Terre-Sainte.

Le Comité du Pèlerinage Saint-Louis organise, comme chaque année, un pèlerinage de vacances, à Jérusalem (le 17^{me}).

L'excellente organisation du Pèlerinage permet aux dames, et à toute personne de bonne volonté, d'y prendre part.

Le départ est fixé au 29 août.

L'itinéraire comprendra : Rome, Athènes, Constantinople, Smyrne, Ephèse, Beyrouth, Le Liban, Damas, Tibériade, le Mont-Thabor, la Samarie, Nazareth, le Mont-Carmel, Jérusalem, Bethléem, Hébron, Jéricho, la Mer-Morte, le Jourdain, Jaffa.

Un arrêt de plusieurs jours, en Egypte, permettra aux pèlerins de visiter le sanctuaire de Matarieh, Le Caire, les Pyramides, Alexandrie.

Des facultés de prolongation seront accordées aux pèlerins qui voudraient faire en même temps un voyage d'étude.

Demander le programme détaillé à M. le chanoine Potard, secrétaire du Pèlerinage de Jérusalem, 25, rue Humboldt, Paris XIV^e.